

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 15 h 30, le 21 juin 2007.

Sont présents :

Mme Danielle Roy-Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente du comité exécutif
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec

Sont absentes :

Mme Andrée P. Boucher, mairesse de Québec, présidente
Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

La vice-présidente ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 31 mai 2007

Résolution n° E-2007-43

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 31 mai 2007.

Adoptée à l'unanimité

Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

Engagement d'une adjointe administrative à la direction générale

Résolution n° E-2007-44

D'engager, à compter d'une date à convenir avec la Direction générale, madame Danielle Croteau, au salaire annuel de 43 523 \$, pour être titulaire du poste d'adjointe administrative à la Direction générale et à la Présidence prévu au plan d'effectif de la CMQ, suite au départ de madame Johanne Savard.

Référence : Mémoire du 13 juin 2007
Certificat du
trésorier : CT-2007-129
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Engagement d'un conseiller en aménagement du territoire

Résolution n° E-2007-45

D'autoriser la direction générale à engager la personne qui sera retenue par le comité de sélection au terme du processus de sélection en cours, sujet à ratification de la candidature par le comité exécutif à la prochaine séance, pour combler le poste de conseiller en aménagement du territoire prévu au plan d'effectif de la CMQ, suite au départ de monsieur Dominique Lord.

Référence : Mémoire du 21 juin 2007
Certificat du
trésorier : CT-2007-119
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Rémunération du directeur général – Avancement d'échelon

Résolution n° E-2007-46

D'accorder l'avancement d'échelon de 4 % au directeur général à compter du 24 janvier 2007. L'avancement d'échelon de 4 % est accordé tous les douze (12) mois à la date d'entrée en fonction de l'employé jusqu'à ce que celui-ci atteigne le sommet de son échelle salariale.

Référence : Mémoire du 13 juin 2007
Certificat du
trésorier : CT-2007-120
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Pont de Québec - Commémoration

Résolution n° E-2007-47

D'accepter l'offre de service du metteur en scène Richard Aubé de Les Productions Richard Aubé inc. au montant de 26 556 \$ plus les taxes applicables, pour la mise en scène, le concept et la direction artistique de l'événement commémoration du Pont de Québec.

D'accepter le budget révisé (pro forma) pour les activités de commémoration joint en annexe au mémoire du 14 juin 2007 du secrétaire-trésorier.

Référence : Mémoire du 14 juin 2007
Certificat du
trésorier : CT-2007-121
Responsable : Secrétariat et trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Festival de Jazz de Lévis

Résolution n° E-2007-48

D'accorder à titre d'appui au démarrage de cette initiative une aide financière de 1 000 \$ pour l'événement « Festival de Jazz *Etcetera* de Lévis », et ce, pour l'édition 2007 seulement.

Référence : Mémoire du 13 juin 2007

Certificat du
trésorier : CT-2007-122
Responsable : Coordonnateur au développement économique

Adoptée à l'unanimité

Carrefour de l'emploi 2007

Résolution n° E-2007-49

D'accorder une aide financière de 750 \$ pour la réalisation de la 19^e édition du Carrefour de l'emploi qui se tiendra le 20 septembre 2007 à l'Université Laval.

Référence : Mémoire du 13 juin 2007
Certificat du
trésorier : CT-2007-123
Responsable : Coordonnateur au développement économique

Adoptée à l'unanimité

Semaine des transports collectifs et alternatifs

Résolution n° E-2007-50

D'accorder une aide financière de 17 500 \$, en appui à la 16^e édition de la Semaine des transports collectifs et alternatifs qui se déroulera du 16 au 23 septembre 2007. Cette contribution financière de la CMQ est associée plus particulièrement à l'activité *Défi Vél-Auto-Bus*.

D'informer l'organisme Accès Transports Viables que la contribution de la CMQ doit être comprise comme la contribution monétaire des Villes de Lévis et de Québec et de leur société de transport en commun respective à cet événement et que, par conséquent, elles n'ont pas à être sollicitées pour une contribution monétaire additionnelle.

D'autoriser la présidente et le secrétaire-trésorier, ou en leur absence ou empêchement d'agir, la vice-présidente du comité exécutif et le directeur général, à signer l'entente à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 15 juin 2007
Certificat du
trésorier : CT-2007-124
Responsable : Coordonnateur au développement économique

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2007-51

De prendre acte du bordereau d'information en date du 21 juin 2007 contenant les documents suivants :

- a) Lettre datée du 24 mai 2007 de la ministre des Affaires municipales et des Régions adressée à la mairesse de la Ville de Lévis confirmant la conformité du règlement No RV-2007-05-99 modifiant le règlement no RV-2005-04-12 portant sur la protection du littoral, des rives et des plaines inondables (item c) du bordereau du 31 mai 2007)
- b) Lettre datée du 25 mai 2007 de la ministre des Affaires municipales et des Régions adressée au préfet de la MRC de la Nouvelle-Beauce relative à une demande d'avis sur

le projet de règlement no 247-03-2007 en vue de modifier son schéma d'aménagement et de développement révisé. (item a) du bordereau du 31 mai 2007)

- c) Note sur une demande d'avis de la CPTAQ concernant une demande d'usage autre qu'agricole de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.
- d) Rapport financier pour la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2007.

Référence : Bordereau d'information du 21 juin 2007
Responsable : Secrétariat et trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2007-52

Les membres prennent connaissance du bordereau et posent des questions sur les dépenses. Les réponses données satisfont les membres du comité exécutif.

D'approuver le bordereau de dépenses soumis par le secrétaire-trésorier faisant état des chèques émis du 1^{er} avril au 31 mai 2007 au montant de 493 585,79 \$, plus 77 601,28 \$ pour les salaires versés du 1^{er} avril au 31 mai 2007.

Référence : Bordereau de dépenses du 13 juin 2007
Certificat du
Trésorier : CT-2007-130
Responsable : Secrétariat et trésorerie

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Danielle Roy Marinelli, comme représentante de la Ville de Lévis, s'abstient de participer aux délibérations et au vote sur la résolution n° E-2007-53 qui concerne que la Rive-Nord.

Appel d'offres pour le site Internet du PGMR

Résolution n° E-2007-53

D'autoriser un appel d'offres sur invitation selon le système de pondération et d'évaluation des offres, pour la refonte du site Internet PGMR de la Communauté métropolitaine de Québec.

D'approuver le document d'appel d'offres et la grille d'évaluation des offres qui seront présentées.

D'inviter pour cet appel d'offres, les firmes mentionnées ci-après :

- Amalgame Québec
- Nurun Communications et technologies interactives
- Parenthèses Communications

De former un comité d'évaluation des offres qui seront présentées composé de Benoît Massicotte (coordonnateur aux communications et aux consultations – CMQ), Nathalie Fournier (conseillère au PGMR – CMQ), Karine Cantin (chargée de projet en gestion des matières résiduelles – MRC), Marie-Christine Magnan (conseillère en communication – Québec) et de Guy Provost (chef d'équipe du développement Web à la Ville de Québec).

Référence : Mémoire du 14 juin 2007
Responsable : Coordonnateur aux communications et consultations

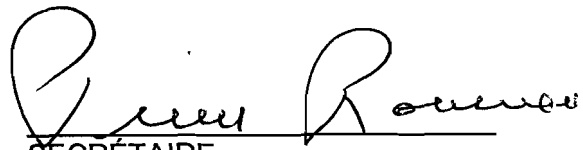
Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.



VICE PRÉSIDENTE DU
COMITÉ EXÉCUTIF



SÉCRÉTAIRE